

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 22 juin 2023**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	09
- votants	09

Date de convocation : 16/06/2023

Date d'affichage : 16/06/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le vingt-deux juin deux mil vingt-trois à 19 h 00.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien –  
COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent –

Absent excusé : Mr VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Révision du loyer de l'appartement communal situé au 2 Chemin du  
Cimetière (ex Le Prieuré – T2 côté cimetière)  
Montant du loyer applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2023**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 10-2021 du 15 mars 2021 qui fixait pour ce logement, le montant du loyer de l'appartement et des dépendances mensuel à 354,00 €, auquel s'ajoutent la redevance confort chauffage de 11 € et les charges locatives : chaudière, poêle à granulés, TOM, eau, électricité, propane, taxes ....

Selon les indices de l'INSEE des 1<sup>ers</sup> trimestres 2022 et 2023, le conseil municipal, après délibération avec 3 votes CONTRE, fixe comme suit le montant du loyer mensuel du logement, la redevance confort chauffage qui s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 :

**Loyer mensuel y compris les dépendances 366,37 €**

**La redevance mensuelle confort chauffage reste inchangée 11,00 €**

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL

